

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ORLEANS - 4502 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/04/2026 - 3311 - 2022 B 01133 - 914 548 904 - 4REAL

"4REAL"

**Société par actions simplifiées
Au capital de 1.000 EUROS**

**Siège social : 5, rue Augustin-Bernard Mouchot
P.A. Des Châtelliers
45000 ORLEANS**

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE **DU 27 juin 2025**

L'an deux mil vingt-cinq,
Le 27 juin,
A 11 heures,

Les actionnaires de la **SAS 4REAL**, société par actions simplifiées au capital de 1.000 euros, divisé en 100 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social sur convocation de Monsieur Eric DE SOUSA président de la société, adressé par courrier au commissaire aux comptes et à chaque associé.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chaque associé entrant en séance, tant en son nom, qu'éventuellement en qualité de mandataire, à laquelle sont annexés, s'il y a lieu, les pouvoirs des associés représentés.

Le président constate, d'après la feuille de présence que les associés présents ou représentés possèdent 100 actions sur les 100 actions formant le capital social et ayant droit de vote, que l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau :

- La copie des convocations,
- La feuille de présence,
- L'actif et le passif du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Le compte de résultat pour le même exercice,
- L'annexe,
- Le rapport de gestion du président,
- Le texte des résolutions.

L'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du président,
- Approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus à donner au président.
- Affectation du résultat,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Monsieur Eric DE SOUSA déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées et un bref débat s'établit entre les membres de l'assemblée ; après quoi le président met successivement aux voix les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels clos au 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Elle constate qu'aucune dépense ou charge non déductible fiscalement, visée à l'article 39-4 du Code général des impôts, n'a été comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

L'assemblée générale donne en conséquence au président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2024 d'un montant de 7 850.85 € de la manière suivante :

- La totalité soit 7 850.85 € au compte « report à nouveau »

En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 347.62 euros.

L'assemblée générale prend acte de la mention figurant au rapport de gestion aux termes de laquelle aucun dividende n'a été distribué.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions de l'article L.227-10 du Code de commerce, approuve ledit rapport et les conventions qui s'y trouvent visées.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée par l'unanimité des votants.

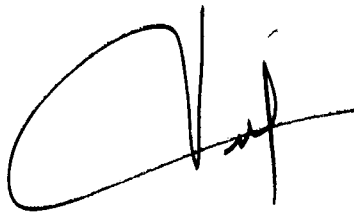
QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

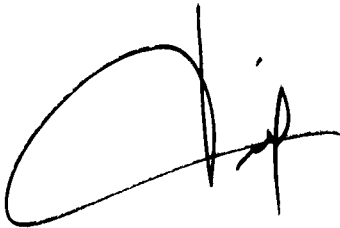
Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole,
Monsieur le président remercie les associés présents et déclare la séance levée.

Le président,
Eric DE SOUSA

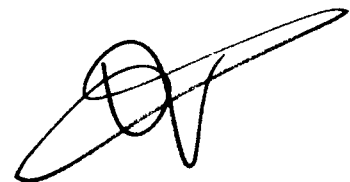
A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop on the left and a series of smaller, connected strokes on the right.

Les actionnaires,

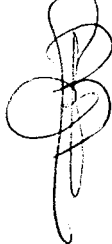
L'Actionnaire,
Eric DE SOUSA

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop on the left and a series of smaller, connected strokes on the right.

L'Actionnaire,
Djyan MANIJEAN

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop on the left and a series of smaller, connected strokes on the right.

L'Actionnaire,
Gaël BERGER

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop on the left and a series of smaller, connected strokes on the right.

"4REAL"

**Société par actions simplifiées
Au capital de 1.000 EUROS**

**Siège social : 5, rue Augustin-Bernard Mouchot
P.A. Des Châtelliers
45000 ORLEANS**

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 Juin 2025**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter la perte de l'exercice 2024 d'un montant de 7 850.85 € de la manière suivante :

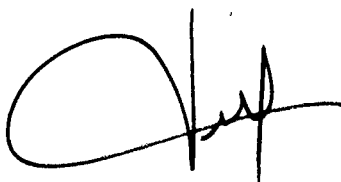
- La totalité soit 7 850.85 € au compte « report à nouveau ».

L'assemblée générale prend acte de la mention figurant au rapport de gestion aux termes de laquelle aucun dividende n'a été distribué.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au 27 juin 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

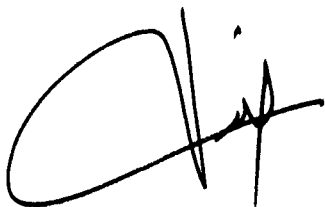
Certifié conforme,
Le président,
Eric DE SOUSA



Les actionnaires,

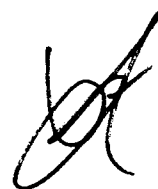
L'Actionnaire,

Eric DE SOUSA

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'E' and 'D' followed by 'S' and 'A'.

L'Actionnaire,

Djyan MANIJEAN

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized 'D' and 'M' followed by 'A' and 'N'.

L'Actionnaire,

Gaël BERGER

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized 'G' and 'B' followed by 'E' and 'R'.

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

SAS 4REAL

5 rue Augustin Bernard Mouchot
45000 ORLEANS

APE : 5920Z-
Siret : 91454890400012

DE SOUSA ERIC,
PRÉSIDENT



Sommaire

1. Comptes annuels	1
Attestation d'Expert Comptable	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Annexe	6
<i>Règles et méthodes comptables</i>	7
<i>Faits caractéristiques</i>	9
<i>Notes sur le bilan</i>	10
2. Détail des comptes	15
Bilan détaillé	16
Compte de résultat détaillé	18

Comptes annuels

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de la société SAS 4REAL pour l'exercice du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024, et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	39 078
Chiffre d'affaires	11 664
Résultat net comptable (Bénéfice)	7 851

Fait à GIEN
Le 11 mars 2025

Géraldine SONVEAU
Expert Comptable

Signé par Geraldine Sonveau
Le 24/03/25

ID: tx_xzGzMz4VYbbd



Bilan détaillé

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101300 - CAPITAL SOUSCRIT-APPELE, VERSE	1 000	1 000
	1 000	1 000
Report à nouveau		
119000 - REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBITEUR)	-8 198	
	-8 198	
Résultat de l'exercice	7 851	-8 198
TOTAL CAPITAUX PROPRES	652	-7 198
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
455100 - CPTE COURANT MR DE SOUSA ERIC	3 859	17 397
	3 859	17 397
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - FOURNISSEURS	34 245	34 023
408100 - FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES		2 160
	34 245	36 183
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
445712 - TVA COLLECTEE 20%		73
		73
Autres dettes fiscales et sociales		
448600 - ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	322	
	322	
Dettes fiscales et sociales	322	73
TOTAL DETTES	38 426	53 653
TOTAL PASSIF		
	39 078	46 455

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 041	1 109	933	1 613
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	17 485	3 682	13 802	17 299
Autres immobilisations corporelles	16 534	2 178	14 357	16 082
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	25		25	25
Autres immobilisations financières	500		500	500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	36 585	6 969	29 617	35 519
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés				440
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	7 834		7 834	8 234
Divers				
Disponibilités	1 627		1 627	2 262
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 462		9 462	10 936
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	46 047	6 969	39 078	46 455

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 000	1 000
Report à nouveau	-8 198	
Résultat de l'exercice	7 851	-8 198
TOTAL CAPITAUX PROPRES	652	-7 198
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	3 859	17 397
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 245	36 183
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		73
Autres dettes fiscales et sociales	322	
Dettes fiscales et sociales	322	73
TOTAL DETTES	38 426	53 653
TOTAL PASSIF	39 078	46 455

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 4REAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 39 078 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 7 851 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	2 041			2 041
Immobilisations corporelles	34 019			34 019
Immobilisations financières	525			525
Total	36 585			36 585
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	428	680		1 109
Immobilisations corporelles	638	5 222		5 860
Immobilisations financières				
Total	1 066	5 902		6 969
ACTIF NET				29 617

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 334 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	500		500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	7 834	7 834	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	8 334	7 834	500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 38 426 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 245	34 245		
Dettes fiscales et sociales	322	322		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 859	3 859		
Produits constatés d'avance				
Total	38 426	38 426		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	3 859			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 3 859 euros.

Charges à payer

	Montant
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	322
Total	322

Analyse et commentaires

SAS 4REAL

COMPTES ANNUELS

Dossier de Gestion

Détail des comptes

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
205100 - LOGICIELS	2 041		2 041	2 041
280510 - AMORT LOGICIEL		1 109	-1 109	-428
	2 041	1 109	933	1 613
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage				
215400 - MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	17 485		17 485	17 485
281540 - AMORTIS. MATERIEL ET OUTILLAGE		3 682	-3 682	-185
	17 485	3 682	13 802	17 299
Autres immobilisations corporelles				
218100 - INSTAL. GALEES, AGENCEMENT, AMENAGEMENT	11 107		11 107	11 107
218310 - MATERIEL INFORMATIQUE	4 693		4 693	4 693
218400 - MOBILIER	735		735	735
281810 - AMORTIS. INSTAL. GALEES, AGENCEMENT		597	-597	-5
281830 - AMORTIS. MATER. BUREAU ET INFORMATIQUE		488	-488	-4
281831 - AMORT MATERIEL INFORMATIQUE		846	-846	-343
281840 - AMORTIS. MOBILIER		247	-247	-100
	16 534	2 178	14 357	16 082
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
261000 - TITRES DE PARTICIPATION	25		25	25
	25		25	25
Autres immobilisations financières				
275000 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	500		500	500
	500		500	500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	36 585	6 969	29 617	35 519
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411000 - CLIENTS A AFFECTER PAR TAUX				440
				440
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445620 - TVA DEDUCTIBLE S/IMMOBILISATIONS	3 407		3 407	3 407
445660 - TVA DEDUCTIBLE S/AUT. BIENS ET SERVICES	760		760	459
445670 - CREDIT DE TVA A REPORTER	3 660		3 660	4 007
445712 - TVA COLLECTEE 20%	7		7	
445860 - TVA SUR FACTURES NON PARVENUES				360
	7 834		7 834	8 234
Divers				
Disponibilités				
512000 - CREDIT AGRICOLE	1 627		1 627	2 262
	1 627		1 627	2 262
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 462		9 462	10 936
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	46 047	6 969	39 078	46 455